

Notes Locales et Provinciales

Nous venons de recevoir le "Musical Canada", journal publié à Toronto, numéro du mois de juin, dans lequel y figure la photographie de M. Benoit F. Poirier, fils de M. L. S. Poirier de Tignish, ainsi qu'une note biographique très élogieuse. Dans la note biographique l'auteur dit : "M. Poirier est descendant de parents français, mais est né à Tignish, I. P. E. Pourquoi le mais (BUT) ? nous l'ignorons si ce n'est que l'auteur s'imagine qu'il n'y a pas de français né à Tignish.

M. Poirier mérite les félicitations que lui donne l'auteur dans le "Musical Canada" et L'IMPARTIAL est heureux de se joindre aux amis de M. Poirier pour lui offrir ses félicitations.

M. et Mme. J. E. Gallant de cette ville sont embarqués samedi matin pour aller à Ottawa, où M. Gallant doit représenter la succursale de Tignish à la convention générale de l'A. C. B. M. M. Martin Foley est le délégué pour la succursale d'Alberton et M. J. S. Perry le délégué pour la succursale de Summerside.

La chaudière à vapeur qui servira pour donner la force motrice au moulin "Acadia", Buote et Bernard, Limitée, a été mise en place la semaine dernière, sous l'habile direction de M. Phil Bernard, surintendant du nouvel établissement. L'engin doit être mis en position dans quelques jours et aussitôt les nombreuses machines, qui n'attendent que la vapeur pour leur fonctionnement, seront en pleine activité. Un dynamo pour fournir les lumières électriques sera placé dans le cours du mois, alors Tignish aura la satisfaction de posséder une usine de première classe et un entrepôt considérable de bois de toute sorte, ainsi que les lumières les plus modernes. M. Bernard mérite des félicitations pour son esprit d'entreprise.

Mme. veuve Fidèle P. Perry qui était venue accompagner les restes mortels de son mari, le 23 juillet dernier, s'est embarquée pour s'en retourner à Dorchester, Mass., samedi dernier. Mlle. Elizabeth Perry, sa belle-soeur, l'accompagne.

Nous remarquons que deux des orateurs invités à prononcer des discours à la réunion du 16 août, à Memramcook, (réunion nationale comme le disent les organisateurs) se proposent d'adresser la parole en anglais : Le Rev. P. C. Gauthier, D. D., curé de Palmer Road et M. Henri Bourassa, directeur du journal le "Devoir", Montréal.

Des orateurs distingués comme le sont ces deux messieurs ne devraient pas adresser la parole en anglais dans nos réunions nationales, car dans ces réunions de familles nous avons rien de commun avec les anglais. Nombre de bons acadiens et de nobles dames acadiennes se font un devoir d'assister à ces réunions de familles pour entendre les orateurs les plus distingués du pays, mais des discours en anglais, pour satisfaire l'orgueil de quelques uns de langue anglaise qui assistent à ces réunions, sont déplacés.

Mme. Benoit Richard et ses trois enfants de Rumford Falls, Me., sont arrivés chez les parents de Mme Richard, à Tignish, mercredi soir dernier.

Mme Joseph Forgette, Mme François Arsenault et Mlle Marguerite Bernard, trois soeurs sont actuellement en visite chez leurs parents et amis à Tignish.

Un bon nombre de touristes américains sont en visite à Tignish depuis quelque temps.

Le capitaine Frank Gallant de la goélette "Grey" est entré dans le havre de Tignish la semaine dernière, avec une cargaison de bois brisé-lames de Tignish.

La compagnie connue sous le nom de J. J. Arsenault et Cie, Tignish, est dessouté par consentement mutuel. M. Arsenault, qui est l'inspecteur du gouvernement pour les travaux aux brisé-lames de Tignish, se retire pour quelque

temps. De plus le terme était terminé : cinq ans, des nouveaux arrangements seront faits plus tard. M. le docteur Murphy continue le commerce comme par le passé.

Mme Willie Bernard de Roxbury, Mass, accompagnée de ses trois enfants est en visite chez M. et Mme Théo. Bernard de l'hôtel Bernard, Tignish.

Mme. Sylvain Gallant de Tignish, est allée en visite à Piusville jeudi, accompagnée de sa belle-soeur, Mme Joseph Gallant des Etats-Unis.

Il ne faut pas oublier l'exposition annuelle qui a lieu à Charlotetown les 19, 20, 21, 22 et 23 septembre. Il y aura des trains spéciaux à prix réduits pour ceux qui veulent s'y rendre.

Mlle Mary Conroy, employée comme garde malade dans un grand hôpital de Roxbury, Mass., est actuellement en visite à Tignish.

Nos lecteurs se souviendront du concert Français qui aura lieu dans la salle Tignish, le 15 août. Les billets sont maintenant en vente aux pharmacies du village.

Nous venons de recevoir une lettre de M. Henri Blanchard, secrétaire de l'association des Instituteurs Acadiens de l'île nous priant d'annoncer que la convention de cette association aura lieu les premiers et deux septembre à Tignish. Les dépenses de chemin fer encourues par les instituteurs leur seront remboursées au Congrès. Il est à espérer que tous les Instituteurs Acadiens de cette province se feront un devoir d'assister à ce congrès. La semaine prochaine nous livrerons le programme et parlerons plus au long sur le sujet.

Nous avons eu une agréable visite de M. Romain Perry de St. Louis, samedi.

Le Pique-Nique du père Arsenault, Mont Carmel, le 2 du mois, a été couronné de succès. La somme de \$1400, a été réalisée.

Mme. Pierre M. Doucet, de Lawrence Mass., et son jeune bébé, sont actuellement en visite à Tignish.

L'AUTEL

A Yarmouthville Me., le 4 juillet par le Rev. Père Quinn, Jean Camille Buote conduisait à l'autel, Mlle. Maggie Perry fille de M. Jérôme Perry, autrefois de St. Louis. Bonheur et prospérité.

A St Jacques d'Emmont Bay, I. P. E., le 26 juillet, Monsieur Jean-Maurice Gallant, fils de S. E. Gallant, Ecr., marchand au village des Abrams, conduisait à l'autel Mlle. Marie Anne Pitre, fille de feu M. Florentin Pitre, instituteur en son vivant. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Théodore Gallant, curé de Sturgeon et frère du marié, assisté de M. l'abbé J. Gallant. La cérémonie fut des plus solennelles, un grand nombre d'amis du jeune couple s'étant rendus à l'église. Les nouveaux époux se rendirent à la résidence du père du marié, où un somptueux dîner fut servi aux nombreux invités. Les nouveaux époux ont reçu un grand nombre de superbes cadeaux.

Nos félicitations et nos vœux de bonheur sont acquis au jeune couple.

Necrologie

Est décédé à l'hôpital de ville. Boston, des fièvres typhoïdes, après une maladie de quinze jours, muni de tous les secours de l'église, Fidèle P. Perry, à l'âge de 45 ans et 5 mois, autrefois de Tignish, mais demeurant à Dorchester, Mass., depuis quelques années. Les restes mortels du défunt ont été amenés à Tignish pour enterrement qui a eu lieu le 24 du mois au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt laisse pour le pleurer une épouse et cinq enfants : deux garçons et trois filles, qui demeurèrent tous à Dorchester, Mass, ainsi que sa mère, deux frères et quatre soeurs. Le service funèbre a été chanté à l'église de Tignish par le Rév. P. C. Gauthier, assisté de M. A. J. McDougall. Le défunt était membre de la Société des Artisans Canadiens.

Les membres de la succursale de Tignish assistaient en grand nombre aux funérailles du défunt. Les porteurs étaient : Edmond P. Gallant, Arcade M. Gandet, Pierre F. Chiasson, Peter Cahill, Henry Gavin et Charles Harz.

Il appartenait aux sociétés du Sacré Coeur et du Rosaire Perpétuel. Que son âme repose en paix.

Mme Perry prend cette occasion pour remercier tous ceux qui lui ont été si sympathiques dans son affliction.

PERDU

M. Thomas Gallant, boucher, nous prie d'annoncer qu'il a perdu une bourse, la semaine dernière, dans le chemin à Pitre, contenant une somme d'argent et des papiers de valeurs. Ceux qui auront trouvé cette bourse soit respectueusement priés de la remettre à M. Gallant ou de la remettre au bureau de L'IMPARTIAL.



Excellent tabac pour fumer ou pour chiquer. En vente partout.

MAIL CONTRACT

Sealed Ten lers, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday, the 2nd. September, 1910 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, six times per week each way, between Belfast and Grand View Rly. Station from the 1st. October next.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post offices of Belfast, Newton Cross, Grand View & Iona and at the office of the Post Office Inspector at Charlottetown, Post Office Inspector's Office, Ch : town, 15th. July 1910. JOHN F. WHEAR, Post Office Inspector.

UNE FABLE DE LESSING

La brebis avait beaucoup à souffrir des mauvais traitements de tous les animaux : elle s'en plaignait. —Ma bonne créature, lui fut-il répondu, je vois bien que te t'ai créée avec trop peu de défense : c'est une injustice qu'il faut que je répare. Veux-tu que j'arme tes pieds de griffes et ta bouche de dents terribles ! —Oh ! non, dit la brebis, je ne veux pas être semblable aux autres animaux carnassiers. —Et ! reprit la brebis, les bêtes venimeuses sont si détestées ! —Et bien ! que veux-tu donc ? Je vais attacher des cornes à ton front, et donner à ton cou plus de force. —Point du tout, Père bienfaisant ; je pourrais devenir un animal aussi querelleur que le bouc. —Cependant, si tu veux que les autres n'osent te nuire, il faut que tu puisses nuire toi-même. —Il faut cela ! dit la brebis en gémissant : alors, Père bienfaisant, laissez-moi telle que je suis car le pouvoir de nuire, je le crains, en excite le désir. Vous m'avez faite bonne, j'aime mieux mourir telle, que de vivre méchante.



La Chasse au Dr. Crippen

Arrete a bord du Steamer "Montrose"

Le Dr Crippen et sa compagnie de route Mlle Lenevé, sont enfin arrêtés, et en prison à Québec, après un voyage mouvementé à bord du steamer "Montrose".

A l'arrivée des criminels fugitifs, des détachements de la police provinciale et de la Cité étaient sur les lieux, pour maintenir l'ordre, et transporter les prisonniers, aux bureaux de la Police Provinciale, dans les quartiers des Bâtisses Parlementaires.

Mlle Lenevé était très malade, à l'arrivée du steamer, et l'on dut faire demander un médecin.

Le steamer au quai, le Dr Crippen, les menottes aux poignets, accompagné du détective Dew et du chef McCarthy, de la Police Provinciale de Québec, descendit du steamer et fut placé dans une voiture. Tout près de lui et se tenant les mains sur le front était Mlle Lenevé, en habit de femme et supporté par le détective Denis.

On lui fit prendre une autre voiture. Les deux fugitifs furent promptement conduits aux bâtisses parlementaires dans le quartier de la Police, où ils sont tous deux détenus, dans des quartiers séparés.

L'inspecteur Dew ne s'est pas rendu populaire, auprès des journalistes à Pointe-au-Père, il fit tout en son possible pour empêcher les reporters d'embarquer à bord du steamer "Montrose". Cependant ces efforts furent vains, car la compagnie du Pacifique Canadien avait télégraphié au capitaine Kendall de permettre aux journalistes de venir à bord.

Lors de l'arrivée du "Montrose", à Québec, la foule était considérable sur les quais, et il était presque impossible de faire un passage de la passerelle du steamer aux sheds où attendaient les voitures.

Parmi les officiers qui étaient sur les lieux, à l'arrivée du steamer était le comtable Gale, le sous-chef de Police Walsh, de la police municipale, le détective Tom Walsh de Québec, ainsi que le détective Walsh du Pacifique Canadien, et le sergent Buteau, de la Police Provinciale.

En conversation avec un passager du "Montrose" un reporter a pu se procurer des renseignements intéressants que nous faisons suivre.

Ainsi le Dr Hawley H. Crippen, l'auteur supposé du meurtre de sa femme, Belle Elmore, à Londres, fut arrêté, à bord du steamer "Montrose" à Pointe-au-Père, avec lui était sa clavigraphiste, Mlle Clara LeNevé, en habit de jeune femme.

Lorsque le "Montrose", arriva à son quai à 12.30 heures. Crippen était calme, et la fille Lenevé, faible et hystérique. Tous deux furent immédiatement envoyés aux quartiers généraux de la Police Provinciale, aux bâtisses parlementaires.

Le Dr Crippen doux et paisible n'eut pas un mot de protestation, lorsque l'inspecteur-en chef Dew lui mit la main sur l'épaule et lui dit de le suivre en bas.

Le petit homme dont la fuite, de Londres, avait excité l'intérêt de tous, sur les deux continents, semblait très petits et faible lorsqu'il descendit l'escalier conduisant au salon.

Lorsqu'il fut arrivé dans la petite salle à dîner, l'inspecteur Dew lui faisant face lui dit paisiblement "vous êtes le Dr Crippen, je crois".

"Oui je suis le Dr Crippen, répondit-il".

"Je suis le chef inspecteur Dew, reprit celui-ci, et j'ai un mandat d'arrestation contre vous".

"Cela me fait très plaisir" reprit le captif, d'un ton abattu, "l'anxiété a été trop grande".

Ainsi s'est terminée la chasse à l'homme, le Dr Crippen, accusé d'avoir assassiné sa femme, Belle Elmore, à Londres, au mois de mars dernier. Elle fut commémorée par l'inspecteur Dew, à Londres, le 9 juillet dernier, alors que le Dr Crippen manqua à son engagement avec le détective, et se termina à bord du steamer "Montrose", sur le fleuve St-Laurent.

Crippen n'avait sur lui, ni revolver, ni poison, mais possédait seulement la bijouterie de sa femme et

un billet canadien de \$10.

Le détective alla ensuite frapper à la porte de la cabine de la jeune femme Lenevé qui était sur son lit.

"Vous êtes Mlle Lenevé je crois," dit Dew en saluant. Celle-ci poussa un soupir et s'évanouit, sur son lit. Le médecin du bord et le maître d'hôtel furent immédiatement appelés, et un stimulant lui fut donné. Lorsque la jeune femme reprit ses sens, on lui lut le mandat d'arrestation.

Elle l'écouta, en pleurant beaucoup. Lorsqu'elle entendit le détective dire que Dr Crippen avait assassiné une femme inconnue à Londres, Mlle, Lenevé s'évanouit de nouveau.

Des stimulants lui furent donnés et elle reprit ses sens, après quoi, la maîtresse d'hôtel, Mme, Heer lui donna ses habits de femme, qu'elle revêtit, en remplacement de ceux de garçon qu'elle portait alors.

Cela fait le détective de Londres fut de nouveau admis dans la cabine, et la fille lui dit alors qu'elle était Mlle. Ethel Clara LeNevé.

L'inspecteur Dew eut ensuite une longue conversation avec la jeune femme et lorsqu'il la quitta, le Dr Stewart dut lui donner des stimulants, car le médecin déclara que Mlle LeNevé avait subi un terrible choc et était physiquement épuisée.

Tout le reste de la journée, elle resta sous garde dans sa cabine, étant trop malade pour se lever.

Les deux fugitifs avaient été enregistrés sous les noms de John Philo Robinson, un marchand américain et son fils John George Robinson, un étudiant âgé de 16 ans.

Ils étaient en route pour Détroit, ayant acheté des billets de passage à Anvers, pour cette place. Ils avaient peu d'argent, et le manquant de fond explique le fait qu'ils ont pris passage à bord du Montrose.

Mlle LeNevé offrait, dit-on un spectacle pitoyable, dans son absurde tentative de personifier un jeune homme, disent les officiers du "Montrose".

Parmi les personnes qui étaient au dock à Québec, se trouvait Mme Ginnett, de New-York, qui était arrivée en ville, il y a quelques jours, pour identifier le Dr Crippen et demeurant au Château Frontenac, sous le nom de Mme Meyer.

Plusieurs correspondants de journaux sont arrivés à bord du remorqueur "Spray" qui les avait pris à la Grosse-Île. Ils se rendirent immédiatement aux bureaux de télégraph, pour envoyer leurs dépêches spéciales, à leurs journaux respectifs.

Les deux fugitifs ont comparus en Cour de Police, à Québec, devant le magistrat Panet Angers, qui a émis le mandat d'arrestation contre eux.

Que leur réserve l'avenir ? nous n'en savons rien. Il est probable qu'ils seront renvoyés à Londres comme des immigrants non désirables. Des restes humains trouvés dans la cave de la résidence du Dr. Crippen à Hilldrop Crescent n'ont pas encore été identifiés. Ce qui vent dire que le cas du Dr. Crippen et de sa campagne présentera des difficultés extraordinaires. La procédure qui sera suivie ne peut être que la suivante : Une enquête du coroner de Londres aura lieu sur les restes humains qui ont été trouvés et Crippen et sa compagne seront témoins dans l'enquête. Le coroner ou même les jurés ont toute l'autorité voulue pour faire décréter Crippen et sa compagne l'accusation de meurtre. Le feront-ils ? L'avenir le dira.

En d'autres termes, le Dr Hawley Crippen et Ethel Clara Lenevé ne peuvent être dans le moment, à proprement parler, accusés de meurtre, car la question du corpus delicti se présente. Pour déclarer qu'il y a eu meurtre il faut le corps de délit, c'est à dire le cadavre. Qui nous dit que Crippen ne réussira pas à prouver que les restes trouvés là y avaient été déposés hors sa connaissance ? Si on ne réussit pas à prouver l'identité de ces restes et à moins d'une confession ne la part des accusés, l'affaire sera singulièrement compliquée et l'acquiescement ne sera pas de nature à surprendre personne. Mais il y a toujours contre les fugitifs leur fuite, compliquée de déguisement et tout ce qui s'en suit.

Le troisième acte et l'épilogue du drame se dérouleront en Angleterre, où s'est déroulé le prologue. La télégraphie sans fil a joué un grand rôle dans toute cette affaire, et c'est à elle qu'est due cette arrestation sensationnelle.

UN BRAS ARRACHE

Lowell, Mass., 19.—M. Philippe Emond, âgé de 19 ans, a été victime d'un bien triste accident,

Le jeune homme était employé sur une machine à plier dans la "Cloth Room" des filatures de Massachusetts, depuis environ un an.

Le coton, qui vient en rouleaux, se dévide et passe au dessus de l'arbre de couche, au plafond, avant de passer dans la machine à plier. Le jeune Emond surveillait sa machine, lorsque le coton se prit dans l'arbre de couche et s'enroula autour de son bras et le malheureux jeune homme fut entraîné autour de l'arbre de couche. Il fit deux révolutions, puis s'abattit avec force sur le plancher, une hauteur d'environ 12 pieds. Quand on le releva, il avait encore sa connaissance et était complètement dévêtu.

La victime a été transportée en voiture ambulancière au Lowell Hospital, et les médecins ont constaté qu'il avait le bras gauche complètement arraché, le bras droit fracturé au poignet et à l'épaule et plusieurs blessures au visage.

Le Dr Simpson, médecin en charge de l'institution, a déclaré qu'il ne pouvait encore se prononcer sur les chances qu'il le blessé d'en réchapper.

M. l'abbé R. A. Fortier, mandé en toute hâte, a administré les derniers sacrements à l'infortuné jeune homme.



La premiere Horloge

Quand Champlain débarqua à Québec, il y a trois cents ans, les sauvages étaient émerveillés des choses qu'il apportait de France.

Mais l'objet par excellence de leur admiration, c'était une horloge. Pendant des heures et des heures, chefs, squaws et paposes restaient assis devant l'horloge, attendant la sonnerie, ou, comme ils disaient eux-mêmes, attendant qu'elle parlât.

Si bien que Champlain, ennuyé de cette assiduité envahissante, et d'autre part, n'osant point brusquer ses visiteurs, s'avisait de tirer une morale de cette admiration.

"A telle heure, dit Champlain, à ses alliés, l'horloge quand elle parle, vous dit qu'il est temps de partir pour la chasse ou la pêche. A une heure, l'horloge vous commande de préparer vos repas, et quand elle sonne six heures, elle vous ordonne de vous retirer dans vos wigwams."

Cette interprétation très large des sonneries d'heures, ne fit qu'augmenter l'admiration des sauvages, mais elle eut le résultat qu'en attendait Champlain. Les sauvages qui auraient probablement pris fort mal les reproches de Champlain s'empressèrent de suivre à la lettre les commandements de l'horloge et le fondateur de Québec se débarrassa ainsi sans misère et sans heurt de ses encombrants visiteurs.

ODIEUX CAS DE CANNIBALISME

On vient d'apprendre une révoltante histoire de cannibalisme. Un Européen digne de foi qui habite Haïti depuis longtemps, écrit : "Le cannibalisme existe dans la Haïti et sur la frontière dominicaine". Ce témoignage confirme l'histoire que nous allons conter d'après un journal de Saint-Domingue.

Une Haïtienne, qui a commis souvent le crime de cannibalisme, a été arrêtée, dernièrement. Elle a avoué qu'elle avait mangé trois petits garçons, une fillette et un adulte. L'impression d'horreur causée par ces aveux a été indescriptible.

UNE SURPRISE POUR NOS LECTEURS

Afin de permettre à nos lecteurs de se rendre compte des dernières améliorations que vient de subir le journal "Le Passe-Temps", nous leur offrons un abonnement d'essai de trois mois pour 25 centimes (la moitié du prix régulier) pourvu qu'on ajoute le présent entrefilet au prix de l'abonnement. De plus, ils recevront un joli recueil de chant, qui vaut à lui seul, 25 cts. Pour les trois mois d'abonnement, à Montréal et aux Etats-Unis, 35 au lieu de 25 centimes. Adresse : "Le Passe-Temps", 16 Craig est, Montréal.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERT AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishing

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of

NEW GOODS

We are prepared to supply the wants of the farmer fisherman and mechanic

We invite intending purchasers to give us a call

and they will find we can meet all competitors, and save them the trouble and expense of going to Summerside or Charlottetown.

Advertisement for Patents, featuring the Scientific American logo and contact information for Munn & Co.